

	PAGE
96. Cas d'une condamnation pour mépris de cour.. . . .	41
97. Le rapport du geôlier peut-il être amendé?.. . . .	41

CHAPITRE NEUVIEME.

98. De l'effet du rapport du geôlier.. . . .	42
99. Peut-il être contesté?.. . . .	42
100. Il ne s'agit pas de faire le procès du prisonnier.. . . .	43
101. En matière dite civile, le rapport peut être contesté.. . . .	43
102. Mais en matière criminelle.. . . .	43
103. Pourquoi on ne permettait pas la contestation du rapport en matière criminelle.. . . .	43
104. Question posée aux juges de la Chambre des Lords en 1758, à ce sujet.. . . .	44
105. On ne fut pas d'accord sur la réponse.. . . .	44
106. Détours que l'on prenait pour arriver aux mêmes fins que si la contestation du rapport eût été permise.. . . .	44
107. Ce à quoi on veut arriver en contestant le rapport; il ne s'agit pas de faire le procès du prisonnier.. . . .	45
108. Vérité du rapport admise par le prisonnier qui peut toutefois demander d'y ajouter d'autres faits qui le rendent sans valeur.. . . .	45

CHAPITRE DIXIEME.

109. Ce que peut faire le juge après que le geôlier a produit le corps de la personne emprisonnée.. . . .	47
110. Quand mettra-t-il cette personne en liberté?.. . . .	47
111. Cas prévu par le paragraphe 2 de l'article 7 de l'acte d' <i>Habeas Corpus</i> , où le juge mettra le prisonnier en liberté	47
112. Une personne en liberté conditionnelle peut-elle se prévaloir des provisions de cet article?.. . . .	48
113. Quand le magistrat renverra-t-il le prisonnier en prison?	48
114. Si le prisonnier est en prison pour dette ou autre action ou sur un ordre dans une cause civile.. . . .	48
115. Cas d'une personne détenue pour deux causes différentes	49
116. Si le prisonnier est incapable de fournir le cautionnement requis.. . . .	49
117. Loi commune anglaise pour les personnes détenues sur soupçon.. . . .	49
118. Conviction régulière accompagnée d'un mandat régulier d'un magistrat agissant avec juridiction dans l'exercice de son autorité.. . . .	49